



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

Groupeement enseignement général

Capitaine de corvette
Olivier Amrouche
B4

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n° 3 / la construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance ?

Certes, l'Union européenne peut faire état d'une réussite économique extraordinaire depuis 1950 : le grand marché est ouvert, une monnaie commune circule, des "lois" communes élaborées par le triangle institutionnel Commission, Parlement, Conseil s'imposent aux États membres. Avec 450 millions d'habitants et un PIB de 9600 milliards \$ contre 10500 milliards \$ aux USA, l'Union européenne est, sans conteste, une puissance économique, commerciale et monétaire. Cependant, dans le même temps, l'Union européenne peine à définir ce qui unit ses citoyens. Les citoyens "européens" se définissent toujours par des références nationales ou régionales plus qu'en référence à l'Europe. Les diversités nationales, culturelles et linguistiques, sont perçues comme des obstacles à la conscience de l'unité, même si la pratique de la multiculturalité ou de la laïcité dans l'Europe démocratique leur donne un sens positif. L'élargissement à vingt-cinq ne fait qu'empirer les choses !

Mais est-ce le plus important ? Aujourd'hui, trois alternatives s'offrent à l'Union européenne dans les relations internationales : celle de l'Europe-espace, impossible à gouverner et dont la sécurité resterait assurée par l'OTAN ou par les efforts nationaux de sécurité ; celle de l'Europe-modèle, plus séduisante certes, offrant au monde les méthodes utilisées pour résoudre les différends intérieurs et celle de l'Europe-puissance ou acteur global.

Après un long refus historique de la puissance, excluant le modèle antérieur de l'État-nation européen et le modèle américain impérial dont il s'inspire, la construction européenne - et en particulier le traité de Constitution européenne - semble amener l'Union aujourd'hui vers un nouveau rôle d'acteur global. Avec deux objectifs - la défense des intérêts de l'Union et l'implication de l'Union dans la solution des grands dossiers de politique internationale - l'Union européenne cherche à devenir ce modèle qui se donnerait les moyens, au nom de ses valeurs, d'agir dans le monde ; un acteur global dans les rapports internationaux ; une Europe-puissance.

Un refus historique de la puissance

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats européens s'avèrent incapables d'imaginer un autre modèle que celui de la coopération intergouvernementale classique et encore plus incapables d'emprunter les chemins d'une construction de type fédéral, notamment en raison de l'irréductible opposition britannique. Par la suite, l'échec, en 1954, de la Communauté Européenne de Défense (CED), rejeté par l'Assemblée nationale française, a considérablement retardé la construction d'une Europe puissance, certes encore inscrite dans le dispositif atlantique, mais qui aurait eu les moyens institutionnels d'élaborer sa propre politique extérieure et de défense, grâce à la mise en place d'une Autorité politique européenne.

La création des Communautés européennes, en 1957, relance la construction européenne, dans le cadre nouveau, que nous lui connaissons aujourd'hui, prélude à la construction d'une Europe politique. Les Communautés européennes, dès leur naissance, s'étaient fixées des objectifs de paix intérieure et de paix internationale qui excluaient la recherche de puissance politique, laissant les États maîtres des relations internationales. L'objet des Communautés européennes n'était pas d'assurer la police du monde ni même la sécurité internationale des pays membres, mais de faciliter leur croissance et leur insertion dans l'économie de marché. En corollaire, les grands États de l'Union ont continué à assumer des responsabilités héritées de leur histoire d'ancienne puissance mondiale et les États membres des Communautés n'ont pas remis en cause la protection américaine, offerte bien avant les traités de Rome par l'Alliance atlantique, en avril 1949, et sa structure d'intégration, l'OTAN. Seul, le général de Gaulle a contesté cette omniprésence américaine, en retirant la France de l'OTAN en 1966.

Les derniers développements de l'actualité ont fait sentir aux Européens les carences de l'Union européenne dans les relations internationales et ont provoqué quelque humiliation. Le douloureux affrontement entre Israël et les Palestiniens est un échec pour l'Union européenne mais aussi pour chacun des grands États européens impliqués au Proche-Orient. L'équilibre des forces dans les Balkans s'est réalisé sous couvert américain. Le pitoyable affrontement hispano-marocain au large de Ceuta, sans que l'Union intervienne, révèle les lacunes de la politique méditerranéenne de l'Union. Les désaccords publics et violents entre pays de l'Union sur l'opportunité d'une intervention militaire en Irak ont indiqué que le mal était profond. La crise irakienne a-t-elle changé les comportements européens ? « personne ne conteste plus la nécessité pour l'Union d'agir sur l'ensemble de l'environnement international, comme un acteur global mobilisant toutes les ressources y compris militaires, de l'action extérieure »¹.

Vers une Europe-puissance

Les intérêts de l'Union sont délicats à définir en l'état actuel des institutions européennes. L'expression de l'intérêt général de l'Union ne peut venir que des institutions communautaires et du Conseil européen dans le cadre de la PESD. S'il n'est pas impossible que la défense par l'Union des intérêts des Etats-membres puisse être contradictoire avec la recherche d'une position commune des Vingt cinq, un accord doit néanmoins être recherché pour arriver à l'expression commune d'une PESD. La création, dans le traité de Constitution européenne, d'un Ministre des affaires étrangères de l'Union, responsable de l'initiative et de la représentation de l'Union sur la scène internationale, dans laquelle sont fusionnées les actuelles fonctions de Haut représentant de la politique extérieure et de sécurité commune et de Commissaire chargé des relations extérieures est un pas décisif dans ce sens.

L'implication de l'Union dans les conflits internationaux est la condition d'une Europe qui compte. L'Union européenne, sans renoncer à l'Alliance atlantique et à ses organisations subsidiaires, commence à organiser des forces armées conformes à ses objectifs politiques et à ses traditions. Elle en a tous les moyens financiers, humains, scientifiques. Les derniers développements à propos de la défense européenne ont

¹Nicole Gnesotto, directrice à l'Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne ISS, n° 9, janvier 2004 « Leçon de stratégie européenne ».

concerné l'Agence européenne d'armements et la mise en place d'un Etat-major européen, indépendant de l'OTAN mais en symbiose avec lui.

Mais il faut se souvenir aussi que le modèle d'Europe-puissance est original car il considère la puissance militaire comme l'un parmi d'autres des leviers de la puissance, les menaces actuelles n'étant pas purement militaires. Le cas de l'Irak est démonstratif, celui du Proche- Orient aussi, ceux des crises africaines ou balkaniques tout autant. Le modèle européen théorisé suppose un engagement préventif, mais multilatéralisé et fondé sur le droit international et l'ONU. C'est la substance du rapport de Javier Solana sur la stratégie de sécurité de l'Union, adopté en décembre 2003, même si des ambiguïtés subsistent toujours sur l'utilisation préventive de la force militaire, le rapport n'excluant pas toutefois « des interventions précoces, rapides et si nécessaire vigoureuses » à l'étranger, en cas de menaces². La encore, le Ministre des affaires étrangères de l'Union jouera un rôle essentiel, à la fois mandataire du Conseil pour la politique extérieure et de sécurité commune et membre à part entière de la Commission, chargé des responsabilités qui incombent à cette dernière dans le domaine des relations extérieures et de la coordination des autres aspects de l'action extérieure de l'Union.

Conclusion

Devant les menaces nouvelles de notre temps, devant les incertitudes très graves qui planent sur la paix et sur le bien-être du monde, une Europe-puissance se dessine seule à même d'équilibrer les Etats-Unis, dans l'amitié et le dialogue atlantique permanent, dans la compétition aussi. Europe-puissance également seule à même de rassurer la Russie et la Chine. Non impérialiste ni impériale, elle se construit une fonction de modèle. Le succès de ce modèle serait une réponse aux pratiques et théories qui opposent trop simplement un axe du mal à un axe de la liberté.

Une position commune des Etats de l'Union est-elle possible et tenable à long terme ? L'avenir le dira. Les obstacles sont énormes : choix atlantistes prédominants dans certains pays de l'Union, tradition de neutralité dans d'autres, refus de consentir un effort financier, désintérêt pour l'idée même d'exercer une influence dans le monde, intérêts extérieurs disparates. Sans la volonté de construire une politique extérieure et de défense forte, les Européens ne pèseront dans les relations internationales que ce que pèse chacun des États de l'Union, c'est-à-dire plus assez. Le Monde ne peut pas se contenter des prises de positions et des actions éventuelles des Etats de l'Union, membres du Conseil de sécurité ; il attend l'Union européenne.

² « Une Europe sûre dans un monde meilleur, stratégie européenne de sécurité », Bruxelles, le 12 décembre 2003